



APPEL A CANDIDATURES

MARCHE DES CREATEURS 2026

La commune de Veyrier-du-Lac recherche un organisateur pour mettre en place 4 marchés des créateurs durant l'été 2026 :

Lieux envisagés :

Quai Doyen – 74 290 Veyrier-du-Lac

Période :

De juin à septembre 2026

Fréquence :

1 par mois le dimanche. Date à préciser avec la mairie en fonction du planning des évènements estivaux.

Horaires :

De 10h à 18h

Pièces du dossier :

- Lettre de candidature
- CV incluant une ou plusieurs expériences antérieures en tant qu'organisateur de marché / brocante
- Extrait K-bis et carte d'activité ambulante
- Attestation d'assurance / responsabilité civile

Critères de sélection :

Par rapport au candidat :

- Expérience antérieure
- Gestion autonome des déchets
- Autonomie en matériel et logistique

Par rapport aux artisans / créateurs proposés par le candidat :

- Nombre et qualité des créateurs proposés (liste à fournir)
- Diversité des produits proposés par les exposants / créateurs
- Origine et qualité des produits proposés par les exposants / créateurs (production française de préférence)
- Origine des artisans / créateur (priorité à ceux originaires de la région Rhône Alpes ou des pays limitrophes (Suisse, Italie))

Un affichage en mairie est effectué durant toute la période (du 30 janvier au 27 février 2026 à 12h00) Le présent appel est disponible au format numérique sur le site Internet de la commune (<https://www.veyrier-du-lac.fr/marches-publics-appels-a-projets/>). Il sera également transmis par courriel sur simple demande.

Les dossiers de candidature sont à transmettre au plus tard le 27 février 2026 à 12h00 **en mairie (7 place du Dr Charles Mérieux – 74290 Veyrier-du-Lac) - par mail (gpe@veyrier-du-lac.fr)**

Les dossiers complets seront étudiés, sur la base des critères explicités ci-avant, par un groupe de travail composé d'élus, des compléments d'informations pourront éventuellement être demandés aux candidats.

Une rencontre des candidats en mairie pourra éventuellement être organisée afin qu'ils puissent présenter leur projet.

Le candidat retenu sera contacté pour valider les modalités d'installation et procéder à la signature des conventions d'occupation du domaine public.

Les candidats non retenus seront informés par courrier.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter les services de la mairie de Veyrier-du-Lac : par téléphone au 04 50 60 10 13 - Par courriel à l'adresse : communication@veyrier-du-lac.fr